

DEPUTE-E-S FRONT DE GAUCHE
ANDRE CHASSAIGNE

Thiers, le 2 juillet 2015

Garantir des prix d'achat rémunérateurs aux éleveurs, c'est possible !

Une nouvelle fois, en ce début d'été 2015, des filières agricoles entières sont les victimes de la dégradation rapide des prix d'achat des productions qui ne permettent plus aux agriculteurs de s'en sortir. **Les mobilisations des éleveurs laitiers, allaitants et de porc sont légitimes.** La soumission à la générosité et au bon-vouloir de la distribution pour « faire un geste » n'est pas une réponse politique à la hauteur de la gravité de la situation !

Car, derrière cette situation, se cachent les stratégies indécentes de croissance des marges des distributeurs et des transformateurs, qui peuvent s'appuyer sur l'ouverture sans limites des marchés agricoles. **Les éleveurs sont ruinés chaque jour par un cocktail détonnant** : stratégies purement financières de la distribution, abandon des outils de régulation des marchés et des prix, ouverture des échanges à toutes les productions, comme avec le futur traité transatlantique.

Au contraire du laissez-faire, il faut **exiger une nouvelle répartition de la valeur ajoutée au service des producteurs.** Sans politique publique forte d'intervention sur les prix, il n'y a pas de solution durable.

Des mesures d'urgence existent. Elles doivent être mises en œuvre et élargies.

Il s'agit en premier lieu de **l'application du coefficient multiplicateur**, fondé sur un principe simple d'encadrement des prix d'achat en lien avec les prix de vente. Ce dispositif fait l'objet de l'article L.611-4-2 du Code rural qui concerne uniquement le secteur des fruits et légumes. Il doit être étendu à toutes les productions, et appliqué en urgence pour contrer la boulimie de la finance.

Si l'on veut sauvegarder l'élevage en France, il faut aussi **imposer au premier acheteur un prix minimum garanti** couvrant les coûts de production et la rémunération du travail paysan.

Ce sont des propositions que je porte avec les député-e-s Front de Gauche depuis des années. Elles ont fait l'objet d'une proposition de loi et de multiples amendements aux différents projets de loi gouvernementaux, rejetés par les gouvernements successifs.

L'intervention publique en matière de prix d'achat n'est pourtant pas un gros mot. Elle est indispensable pour stopper l'hémorragie dont sont victimes les éleveurs de notre pays. Le Gouvernement doit entendre leur voix qui répond à l'intérêt général, des producteurs aux consommateurs.

Contact presse : 04 73 95 74 90